

LA CORRUPTION ET SON IMPACT SUR L'ÉCONOMIE GLOBALE EN ALGERIE

The date of receipt of the article: 21/05/2015

The date of acceptance for publication: 18/02/2016

Mr LATRECHE ALI

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université 20 aout 1955

ملخص:

تعد معرفة آليات تطور الفساد إحدى أهم التحديات التي تواجهها الدول النامية خاصة بسبب الافتقار للبيانات الإحصائية. يعرض هذا المقال إطارا تحليليا تجريبيا بسيطا، يدمج، يقيس ويحلل تأثير الفساد على الاقتصاد الكلي للدولة. كما يسلط الضوء على مختلف آليات تطور الفساد وي طرح مقاربات مختلفة لبعض المفاهيم الاقتصادية الكلية. تؤكد النتائج المحصل عليها فرضية التحليل، كما تساعد على حصر ديناميكية الظاهرة في الجزائر. الكلمات الرئيسية: نشاط غير قانوني، الفساد، البيروقراطية، الاقتصاد غير الرسمي، مؤشر ادراك الفساد.

Résumé:

Connaitre les mécanismes de croissance de la corruption figure en bonne place parmi les nombreux défis qui se posent aux pays en développement. Ce défi est particulièrement difficile à relever lorsque les données statistiques relatives à cette activité font défaut. Cet article présente un cadre d'analyse empirique simple qui intègre, mesure et analyse l'impact de la corruption sur l'économie globale du pays. Il fait également la lumière sur les différents mécanismes de croissance de la corruption. Il apporte une différente approche à certains concepts macro-économiques. Les résultats obtenus confirment

l'hypothèse de l'analyse et permettent de cerner la dynamique de la corruption en Algérie.

Mots clés : Activité illégale, Bureaucratie, Corruption, Economie souterraine, Indice de perception de la corruption.

1. Introduction.

La lutte contre la corruption figure parmi les déclarations d'intention du gouvernement algérien. Mais au vue des moyens engagés, on se rend très vite compte que ce phénomène n'est prêt de disparaître mais bien au contraire il s'amplifie et se diversifie au même titre que d'autres activités souterraines dont il fait partie telles que la drogue, la prostitution, l'économie transfrontalière.

La corruption a un impact qui va bien au delà des actes répréhensibles que commettent tous ceux qui y participent. Les répercussions de la corruption s'entendent plus loin que le corrompu et le corrupteur puisque ses ravages touchent l'économie nationale dans sa globalité. Aujourd'hui la malfaçon touche l'ensemble des réalisations du secteur du bâtiment et des travaux publics. L'exemple de l'effondrement des bâtiments de Boumerdès est encore vivant dans l'esprit de la population. Qu'est-ce qui fait que la corruption se développe malgré toutes les lois et les engagements pris à son encontre ? Quels sont les mécanismes de croissance de ce phénomène et quel est son impact sur l'économie algérienne? C'est ce que se propose d'étudier cet article au travers du quel on va essayer de définir le concept de corruption, puis on aborde les facteurs de sa croissance pour enfin essayer de l'estimer et voir quel est son impact sur l'économie globale.

Ainsi le premier paragraphe se consacre à l'aspect conceptuel définissant la corruption, le second aborde les mécanismes de sa croissance et le dernier

tente d'apporter une réponse à la question de savoir dans quelle mesure la corruption handicape l'économie nationale.

1. Le cadre conceptuel de la corruption.

Avant de tenter d'appréhender le concept de corruption sous l'aspect économique, on va essayer d'analyser ses causes généralement admises et faire un repérage historique.

1.1. Définitions et approches de la corruption.

Les origines de la corruption semblent assez difficiles à établir. Elle proviendrait de l'inobservation des règles d'éthique ou de la morale. On va analyser dans la présente partie les définitions et approches de la corruption qui sont essentiellement d'ordre juridique.

Les définitions de la corruption.

Dans sa première acception, le concept de corruption, qui provient du latin *corruptio*, se définit comme une altération du jugement, du goût, du langage. De ce fait, la corruption peut être perçue comme une dépravation, un avilissement, une déformation.

Ce qui caractérise donc l'acte de corrompre ce n'est pas tellement le transfert d'argent ni les conséquences néfastes qui peuvent en découler, c'est le fait de modifier l'exercice normal de sa fonction de telle sorte qu'il en résulte un avantage ou bénéfice personnel [Tumbat T, 2004, p3].

Par exemple le chef du personnel d'une entreprise qui choisit d'engager un candidat parce qu'il est son parent et non parce qu'il est le plus qualifié pour l'emploi, est corrompu car il trahit la confiance mise en lui par son employeur [Tumbat T, 2004, p3].

Les formes les plus dévastateurs de la corruption comprennent le détournement, le vol des fonds publics et les abus des biens sociaux des entreprises publiques et privées. Les exemples abondent à ce sujet. Une estimation prudente faite sur l'ancien président du Zaïre, Mobutu Sese Seko, qui aurait pillé le trésor de quelques 5 milliards de dollars, un montant égal à la totalité de la dette extérieure du pays au moment où il a été évincé en 1997.

La corruption revêt plusieurs formes. Pour une personne, elle est perçue comme un cadeau; pour une autre, elle équivaut à un renvoi d'ascenseur faisant suite à un service rendu en fermant l'oeil sur une irrégularité quelconque. Enfin, elle peut être perçue comme une commission pour la facilitation de l'octroi d'un marché, d'un prêt bancaire ou autre.

Les exemples liés à ce sujet foisonnent. Pour notre part, on va tenter de cerner ce phénomène à travers les définitions élaborées par le système de comptabilité nationale (SCN) de 1993.

1.2. La corruption en tant qu'activité économique souterraine.

La notion d'économie souterraine (aussi appelée économie informelle, parallèle, etc.) fait référence à un concept largement accepté et utilisé par tous mais différemment apprécié selon l'optique du système économique dans lequel on se situe. Le cadre conceptuel auquel on se réfère pour définir la corruption comme partie de l'économie souterraine trouve son essence dans le système de comptabilité nationale (SCN) de 1993, système comptable universellement utilisé. Selon le SCN de 1993 les activités économiques souterraines se subdivisent en quatre groupes essentiels que l'on décrit très brièvement ici.

1.2.1. Les activités dissimulées

Cette catégorie regroupe des activités qui sont à la fois productives d'un point de vue économique, tout à fait légales d'un point de vue administratif mais délibérément soustraites au regard de l'administration fiscale pour différentes raisons [OCDE, 2003]. Cette dissimulation peut varier de presque totale lorsqu'on est en présence d'agents économiques qui ne fournissent aucune information comptable et fiscale, à une dissimulation réduite lorsqu'il s'agit de masquer une surévaluation de stocks. .

1.2.2. Les activités informelles.

Les entreprises du secteur informel se caractérisent par des aspects qui leurs sont propres. Ce sont pour la majorité des entreprises non constituées en sociétés appartenant à des ménages dont le capital utilisé n'appartient pas aux unités de production en tant que telles mais à leurs propriétaires. Les biens de l'entreprise tels que les équipements, les bâtiments et les véhicules peuvent être utilisés sans distinction aux besoins de l'entreprise et à ceux du ménage [OCDE, 2003]. Ce type d'entreprises ne peut pas recourir à des prêts bancaires, faire des soumissions ou contracter des marchés. Le montage de l'entreprise se fait par les fonds propres ou au moyen de prêts entre relatifs.

1.2.3. Les activités illégales.

Les activités illégales sont des activités qui sont interdites et réprimées par la loi. Malgré les difficultés pratiques évidentes que pose la collecte de données liées à la production illégale, celle-ci est néanmoins incluse dans le domaine de la production du SCN de 1993 et de ce fait, elle doit être évaluée [OCDE, 2003]. Le système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 distingue:

- la production de biens ou services dont la vente, la distribution ou la possession sont interdites ;

- les activités de production qui sont habituellement légales mais qui deviennent illégales si elles sont exercées sans autorisation,
- Le vol et le recel,
- Le blanchiment de capitaux,
- La corruption.

Concernant ce dernier point, on distingue principalement, deux types de corruption:

- celle liée à une prestation de service ;
- et les paiements au profit de personnes occupant une position privilégiée.

Le premier cas, concerne les paiements d'une « commission » pour des services marchands ou non marchands. Il s'agit de commission pour l'octroi de marché, d'un pot de vin dont il faut s'acquitter pour l'obtention d'un quelconque service auprès d'un agent de l'administration publique.

Dans le second cas, il s'agit principalement de grosses commissions versées à des personnes qui de part leur position influente garantissent une forme de protection et assurent toutes les formes de facilitations administratives, bancaires, d'octroi de permis et autorisation, etc. Parfois ces personnes servent de couverture à des sociétés travaillant pour leur compte et dirigées par des prête-noms.

En tant qu'activité économique, la corruption doit être mesurée et comptabilisée dans le PIB du pays. Cette mesure doit se faire :

- soit au moyen d'une observation et d'un enregistrement directs à travers des enquêtes statistiques et des sondages,
- soit au moyen de ratios et de limites supérieures régulièrement ajustés pour refléter le mieux possible la réalité,
- ou par la macro-modélisation telle que le modèle de la masse monétaire, le modèle des variables latentes ou encore le modèle de

l'électricité en tant qu'indicateur du développement économique global.

1.2.4. La production des ménages pour leurs besoins propres.

Dans sa définition du domaine de la production, le SCN de 1993 recommande de mesurer la production d'un bien pour usage final propre à partir du moment où cette production est significative dans un pays. Dans les zones rurales en Algérie, la production des biens et services par les ménages pour leur usage final propre représente une part importante de la production rurale totale et constitue la principale source de subsistance pour cette frange de la population.

2. La corruption en Algérie.

Aujourd'hui il est difficile de trouver en Algérie un secteur d'activité non encore atteint par une forme ou un autre de la corruption. Nous allons essayer dans ce paragraphe d'aborder les raisons de son extension.

2.1. Les facteurs de développement de la corruption en Algérie.

Plusieurs facteurs font que ce phénomène se développe à une grande vitesse dans notre pays.

2.1.1. La faiblesse des institutions de l'Etat.

La corruption dénote en général une faiblesse structurelle des institutions nationales et une incapacité des pouvoirs publics à exercer un contrôle rigoureux sur les actes des fonctionnaires et des opérateurs économiques. Elle peut entraîner le désintéressement des bailleurs de fonds du pays lorsqu'elle conduit à dissiper l'aide au développement et provoquer ainsi une baisse de l'assistance financière de la communauté internationale [Rapport sur le développement humain, 2003].

Le rapport de la cour des comptes pour l'année 2013 paru en Décembre 2015 fait ressortir un montant des impayés fiscaux de 10 000 milliards de dinars. Ceci est un exemple édifiant des faiblesses des institutions de l'Etat.

2.1.2. Le mode de règlement.

L'usage systématique des liquidités dans le règlement des transactions commerciales a effacé totalement toutes les possibilités de traçabilité des mouvements de capitaux et du coup a favorisé le sentiment d'impunité chez le corrupteur et le corrompu qui peuvent s'adonner à cette activité sans crainte de devoir un jour justifier leurs acquis.

2.1.3. L'absence d'ordre public.

L'absence d'application et de renforcement de la loi sur le terrain instaure un sentiment de non gouvernance et fait naître un esprit d'impunité chez les agents économiques qui n'hésitent pas alors à franchir le pas vers l'économie souterraine se sentant à l'abri de toute répression. La lutte contre la corruption revêt une forme de campagnes lancées çà et là, sans réelle conviction, pour calmer l'opinion publique sans pour autant porter réellement atteinte aux revenus de cette frange de la population.

2.1.4. La lourdeur administrative.

Il est souvent difficile pour une entreprise naissante de se conformer strictement aux règles et textes de lois. La pression exercée par les diverses administrations (fisc, qualité, prix, etc.) est très dissuasive. Cette pression continue et constante est telle qu'elle exaspère l'entrepreneur qui n'a d'autre choix que de recourir aux pots de vin pour la faire relâcher afin de libérer son esprit et pouvoir s'investir dans son travail. La corruption sert le plus souvent au contrevenant à contourner la loi et la réglementation. Le Doing Business de 2011, indice élaboré par la Banque Mondiale pour mesurer la réglementation

des affaires dans 183 pays classe l'Algérie à la 168^e place dans la difficulté des paiements fiscaux. Face à une administration gangrénée par la corruption, un agent économique potentiel bascule sans hésiter dans cette activité.

2.1.5. Le coût d'accès prohibitif.

Le montage d'une entreprise (ou autre opération) économique exige d'importants moyens financiers. Sans prêt bancaire (réservé aux privilégiés moyennant paiement de commission prélevée du montant emprunté lors de son versement), il est difficile à quelqu'un de pouvoir autofinancer la constitution d'une entreprise, véritable parcours du combattant qui exige 14 procédures et 24 jours (au meilleur des cas) alors qu'en Angleterre un seul jour suffit.

2.1.6. Une gouvernance opaque.

On entend par gouvernance l'ensemble des traditions et des institutions par lesquelles le pouvoir s'exerce dans un pays pour le bien commun. En Algérie, la gouvernance se caractérise par une opacité dans la gestion des affaires des marchés publics et l'absence de toute démocratie participative dans la gestion des biens publics et dans les décisions des institutions de l'Etat et des collectivités locales. Elle favorise ainsi l'instauration d'un climat des affaires complètement trouble où la corruption et autres interdits trouvent leur plein essor.

2.2. Perception de la corruption en Algérie.

L'étude de ce paragraphe passe par la définition de l'indice de perception de la corruption puis la manière de le calculer.

2.2.1. L'indice de perception de la corruption.

L'Indice de perception de la corruption (IPC) est un indicateur composite calculé à partir de données provenant de 17 sources, fournies par 13 institutions de renom. Toutes les sources mesurent le degré général de la corruption (fréquence et/ou importance des pots-de-vin) dans les secteurs publics et politiques, et toutes fournissent un classement des pays, c'est-à-dire une évaluation de plusieurs pays [Transparency international, 2011(b)].

Les sources utilisées dans l'IPC se basent sur les perceptions d'experts résidents et non-résidents, et sont une combinaison d'enquêtes réalisées auprès des entreprises, d'évaluations par des analystes de risques commerciaux et des experts des différents pays travaillant pour des institutions internationales. Pour son élaboration, l'IPC se réfère à de nombreuses sources telles que la banque africaine de développement, la banque asiatique de développement, la fondation Bertelsmann, l'Economist Intelligence Unit, le Freedom House, le Global Insight, le Political Risk Services, la Banque mondiale et World Justice Project [Transparency international, 2011,b].

Étapes de calcul de l'IPC:

- a) Pour calculer l'IPC, la première étape consiste à standardiser les données fournies par les différentes sources (c'est-à-dire à les rapporter à une échelle commune). Une technique de rapprochement des percentiles qui utilise le classement des pays tel que donné par chaque source est utilisée. Cette méthode est utile pour combiner des sources ayant des répartitions différentes. Bien que cette technique entraîne une certaine perte d'informations, elle permet à toutes les notes attribuées de rester dans les limites de l'IPC, c'est-à-dire d'être comprises entre 0 et 10.

- b) La seconde étape consiste à réaliser ce qu'on appelle une bêta-transformation des notes standardisées. Cela augmente l'écart type entre tous les pays inclus dans l'IPC et permet de les différencier.
- c) Enfin, les notes de l'IPC sont déterminées par la moyenne de toutes les valeurs standardisées pour chaque pays. Il doit y avoir trois sources de données différentes disponibles pour qu'un pays soit noté et classé.

Résultats:

La note et le rang IPC sont accompagnés du nombre de sources, des valeurs maximales et minimales décernées à chaque pays par les sources de données, de l'écart type et de la marge de confiance pour chaque pays.

L'IPC est un indice composite, agréant des données d'enquêtes et d'agences de notation. Le score de 10 indique l'absence de demandes de pots-de-vin et celui de 0 une corruption systématique. Ainsi la note attribuée reflète la perception de la bonne conduite d'un pays. Par contre 10 moins la note attribuée indique le degré de corruption d'un pays.

L'agence Transparency International, qui calcule cet indice, retient uniquement la corruption dans le secteur public. Cette ONG définit la corruption comme « l'abus d'une fonction publique à des fins d'enrichissement personnel ».

2.2.2. Evolution temporelle de l'IPC.

Le tableau 1 et le graphe 1 montent l'évolution de l'IPC pour l'Algérie et celui de la Finlande durant la période 2003 à 2014. Cette période a été retenue comme série d'analyse en raison de la disponibilité de données statistiques. L'IPC attribut une note comprise entre 0 et 10 pour chaque pays observé. Plus la note est faible plus la corruption est grande et inversement.

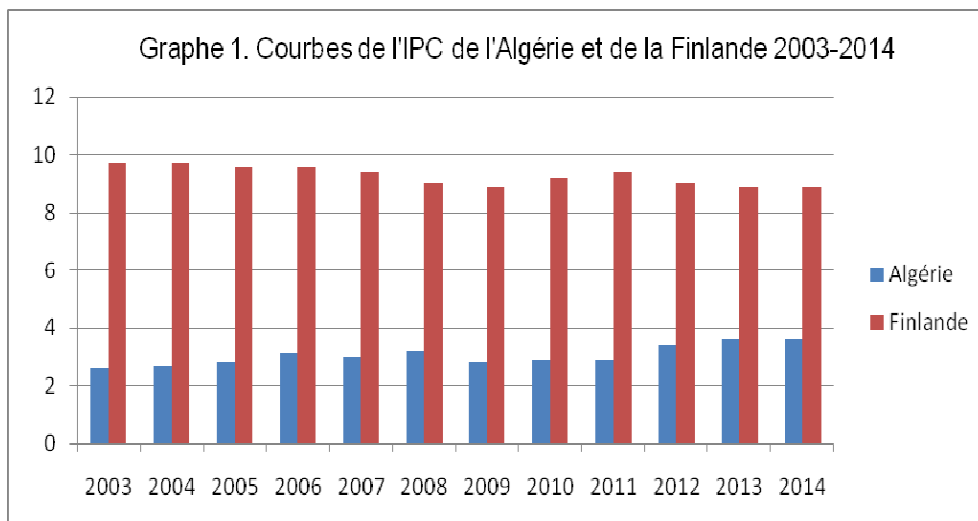
Tableau 1 : Evolution de L'IPC de l'Algérie et de la Finlande pour la période 2003 – 2014.

Etat	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	2,6	2,7	2,8	3,1	3	3,2	2,8	2,9	2,9	3,4	3,6	3,6
Finlande	9,7	9,7	9,6	9,6	9,4	9	8,9	9,2	9,4	9	8,9	8,9

Source : Bilan annuel de Transparency International de 2003 à 2014.

Ainsi une note de 2,6 sur 10 de bonne gouvernance attribuée par l'organisation transparency international reflète en fait une contre performance de 7,4 sur 10.

Notons que cette remarque est importante et on y revient dans le calcul des montants de la corruption.



Ce graphe clairement l'écart d'appréciation de la corruption entre les deux pays. On y observe une forte présomption de corruption puisque la meilleure note attribuée à notre pays dépasse à peine 3 sur un total de 10 points.

3. L'impact de la corruption.

L'analyse des effets de la corruption sur l'économie globale du pays passe d'abord par l'estimation de l'impact financier de l'ensemble des activités souterraines sur l'équilibre macro-économique.

3.1. L'impact financier.

Parce ce qu'il y a une absence totale de statistiques relatives à ce sujet, pour mesurer l'impact financier de la corruption en Algérie, on se réfère une récente étude d'évaluation de l'économie souterraine en Algérie [Cahiers du Créad, 2010] faite au moyen d'un modèle macro-électrique [Kaufman, D. et A. Kaliberda, 1996] basé sur la consommation électrique comme principal indicateur de la croissance économique. Cette approche va permettre d'évaluer l'impact financier de l'économie souterraine dans son ensemble duquel on va déduire la part liée à la corruption.

L'observation empirique faite par ce modèle dans plusieurs pays du monde a montré que le développement économique global d'un pays et sa consommation électrique suivent des courbes de croissance parallèles avec une élasticité de la consommation électrique sur l'économie globale égale ou très proche de l'unité. Dans sa définition, le concept d'économie globale inclut toute la production économique nationale c'est-à-dire la production formelle (estimée au moyen du PIB) et la production souterraine. Ainsi et selon ce modèle, la part de l'économie souterraine peut être déduite de l'économie globale selon l'équation suivante:

Encadré 1.

$$\text{Economie souterraine} = \text{Economie globale (100 \%)} - \text{PIB officiel}$$

L'application de ce modèle à l'économie algérienne requière la collecte des données suivantes auprès de l'office national des statistiques. Les tableaux 2 et 3 fournissent les taux de croissance de la consommation électrique¹ et du PIB officiel d'une année sur l'autre et indexés sur l'année de base 2002 égale à 100.

Tableau 2. Taux et indice de croissance des consommations électriques 2003-2014.

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux	8,5	3,9	5,4	4,8	6,0	7,5	3,8	5,9	8,7	10,9	4,4	9,2
100	108,5	112,4	117,9	122,6	128,6	136,1	139,8	145,7	154,3	165,3	169,7	178,9

Source : Les taux obtenus sont calculés à partir de données obtenues à partir de L'Algérie en quelques chiffres, ONS.

Tableau 3. Taux et indice du PIB 2003-2014.

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux	6,9	5,2	5,1	2,0	3,1	2,4	1,6	3,6	2,9	3,4	2,8	3,8
100	106,9	117,2	122,3	124,3	127,4	129,8	131,4	135,0	137,9	141,3	144,1	147,9

Source : L'Algérie en quelques chiffres, ONS.

Le tableau 4 recalcule le PIB officiel duquel est déduite la part de l'économie souterraine estimée pour l'année 2002 à 25,2% selon une récente étude parue les cahiers du CREAD n° 90 [CREAD, 2010].

¹-Dans le modèle de Kaliberda le taux de croissance de l'économie globale est égal au taux de croissance de la consommation électrique.

Tableau 4. Indice du PIB officiel défalqué de la part de l'activité souterraine 2002-2014.

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
74,8 ¹	80,0	87,7	91,5	93,0	95,3	97,1	105,1	118,3	126,2	131,4	137,3	143,6

Source : Tableau préparé à partir de données de l'ONS.

L'étape suivante consiste à déterminer l'indice de croissance des activités souterraines pour la période observée. Celui-ci est obtenu en soustrayant l'indice du PIB recalculé (a) de l'indice croissance économique globale (b).

Tableau 5. Evolution de l'économie formelle et de l'économie souterraine 2000 – 2014.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Indice du PIB recalculé (a)	74,8	80,0	87,7	91,5	93,0	95,3	97,1	105,1	118,3	126,2	131,4	137,3	143,6
Indice de l'économie souterraine	25,2	28,6	24,8	26,4	29,6	33,3	39,0	34,8	27,3	28,2	33,9	32,4	35,3
Indice de croissance économique globale (b)	100,0	108,5	112,4	117,9	122,6	128,6	136,1	139,8	145,7	154,3	165,3	169,7	178,9

Source : Tableau préparé à partir de données de l'ONS.

Sur la base des résultats obtenus au tableau 5, on recalcule la part de l'économie souterraine et du PIB. La somme de ces indicateurs doit évaluer 100 comme indiqué dans l'encadré 1.

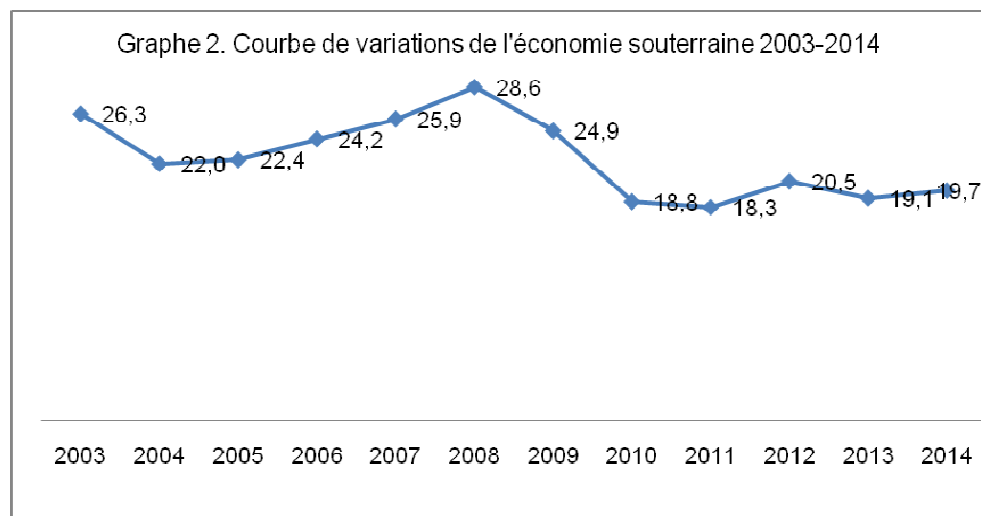
¹-74,8 = 100% - 25,2

Tableau 6. Proportion de chaque type d'activité dans l'économie globale (100) 2003-2014.

	2003	2005	2006	2007	2008	2004	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Economie formelle	73,7	78,0	77,6	75,8	74,1	71,4	75,1	81,2	81,7	79,5	80,9	80,3
Economie souterraine	26,3	22,0	22,4	24,2	25,9	28,6	24,9	18,8	18,3	20,5	19,1	19,7
Economique globale	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Tableau préparé à partir de données de l'ONS.

Le graphe qui suit montre l'évolution de la part de l'économie souterraine durant la période observée.



Source : Graphe préparé à partir de données du tableau 6.

Durant cette période, le taux de l'économie souterraine a progressé de 25,2 à 28,6% puis il a diminué sensiblement pour finir autour de 20%. Les résultats obtenus par l'usage du modèle macro-électrique démontrent clairement qu'une partie importante de la production nationale est assurée par un secteur parallèle ce qui confirme que l'économie souterraine avec sa composante, la

corruption, occupe une part non négligeable de l'économie nationale. En terme financier et en partant du montant du PIB publié pour la période concernée, ceci se traduit par l'évolution indiquée au tableau suivant :

Tableau 7. Déduction de l'économie souterraine 2003-2014 en milliards de DA.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PIB	5252,3	6149,1	7562	8514,8	9362,7	11043,7	9968	11991,5	14588,5	16208,7	16643,8	17205,1
Economie souterraine	1876,2	1737,2	2179,8	2713,5	3269,1	4431,8	3297,5	2771,0	3260,6	4182,0	3921,6	4226,2

Source : Tableau préparé à partir de données de l'ONS et des résultats du tableau 6.

En assumant que la corruption en tant activité économique définie comme telle dans le SCN de 1993 est comprise dans une fourchette allant de 5 à 10% de l'économie souterraine pour l'année 2003, on retient une hypothèse médiane de 7,5% du total de l'économie souterraine estimée en 2003 à 25,2. Ceci se traduit alors pour toute la période 2003 – 2014 par l'évolution suivante en rapport avec celle de l'IPC pour la même période tout en rappelant que lorsque l'IPC augmente cela signifie que la corruption diminue.

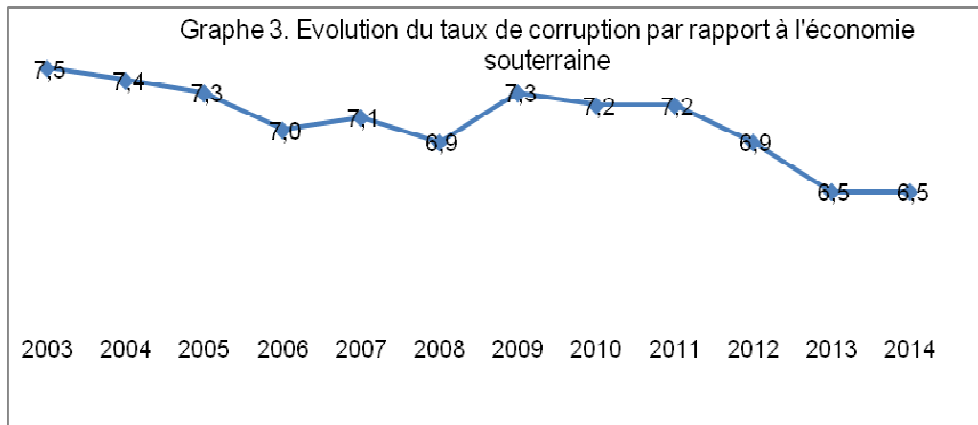
Tableau 8. Corrélacion entre la corruption et l'IPC 2003-2014.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
IPC	2,6	2,7	2,8	3,1	3,0	3,2	2,8	2,9	2,9	3,2	3,6	3,6
10 - IPC (a)	7,4	7,3	7,2	6,9	7,0	6,8	7,2	7,1	7,1	6,8	6,4	6,4
Corruption en % (b) ¹	7,5	7,4	7,3	7,0	7,1	6,9	7,3	7,2	7,2	6,9	6,5	6,5

¹- Le taux de corruption de l'année **n** est égal au taux de corruption **(a)** de l'année **n-1** divisé par **(b)** multiplié par **(a)** de l'année **n**.

Source : Tableau préparé à partir de données de l'ONG International transparency.

Le graphe qui suit fait ressortir l'évolution du taux de corruption tire du tableau 8.



A partir de ce stade, on peut calculer l'impact financier de la corruption par rapport à l'économie globale. Il s'effectue comme suit:

Tableau 9. Estimation de la corruption 2003-2014 en milliards de DA.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Economie souterraine	1876,2	1737,2	2179,8	2713,5	3269,1	4431,8	3297,5	2771,0	3260,6	4182,0	3921,6	4361,3
Montant de la Corruption	140,7	128,5	159,1	189,8	231,9	305,4	240,6	199,4	234,6	288,2	254,4	274,1

Source : Tableau préparé à partir des résultats de tableaux 7 et 8.

Ceci signifie clairement qu'en termes financiers, la corruption représente environ 280 milliards de dinars de l'économie globale pour l'année 2014, soit en moyenne un peu plus d'un milliard de dinars par jour ouvrable. Il est bien entendu que l'estimation de l'impact financier reste approximative et que les chiffres avancés ne sont que des ordres de grandeur et donc des indicateurs globaux reflétant une certaine tendance économique

3.2. L'impact structurel et social.

Le développement de la corruption est à l'origine de l'émergence d'une classe de faux "hommes d'affaires", financièrement très puissants qui font et défont beaucoup de situations¹. Leur puissance est telle que le gouvernement a fait marche arrière après les émeutes de Janvier 2011 qui ont suivi les augmentations subites et imprévues des prix de denrées alimentaires de premières nécessités en annonçant l'annulation de l'utilisation du chèque comme moyen de paiement pour les achats dont le montant excède 500 000 dinars. Pourtant cette opération d'usage du chèque était programmée depuis plus deux ans et fait partie des réformes bancaires tant attendues par les milieux économiques.

Ainsi, l'apparition et la croissance de la corruption pose de sérieux problèmes. D'abord, la gestion efficace de l'économie par l'Etat est minée. L'intégrité du système fiscal et les réserves de devises étrangères, dont a besoin l'Etat pour contrôler son économie, sont vite érodés par les vols, les détournements de biens publics et l'évasion fiscale. Il est ainsi plus difficile d'atteindre et soutenir la stabilité macro-économique. De plus, la légitimité du système légal et la normalisation globale sont contestés par des banquiers, des entrepreneurs, et des ménages. Ces tendances peuvent prendre des années pour s'inverser.

Le fonctionnement de l'économie nationale est associé à des pertes significatives d'efficacité causées par des paiements de pots de vin improductifs et à la perte de temps requise dans le contournement des lois et règlements.

¹ - El watan du 22avril 2011 consacre le titre de sa première page sur la Mafia politico-financière.

La conclusion.

Ce document est une première tentative qui fournit une approche empirique de la corruption. En évaluant son évolution et sa taille, on est allé plus loin puisqu'on a expliqué ce qui est important dans la structure et la dynamique de cette activité. On a présenté un cadre analytique simple dans lequel on a souligné les forces caractérisant la corruption:

- L'importance de la part de la corruption dans l'économie globale;
- Le rôle très actif que joue la corruption sur le plan social et politique ;
- La forte liaison dans la relation administration-corruption ;
- Une convergence de la bureaucratie, de la corruption et du contournement des règlements.

Du fait que la corruption a des effets dévastateurs sur l'économie nationale, le gouvernement algérien a intérêt à la contenir. A cet effet, il apparaît nécessaire de suggérer quelques recommandations dont il convient de tenir compte dans l'élaboration de la stratégie économique afin de ne pas refouler la croissance de l'économie globale, et maîtriser la corruption.

Recommandations.

On ne peut terminer cette étude sans faire quelques recommandations qui paraissent nécessaires pour la prise en compte du phénomène de la corruption en Algérie. Dans ces recommandations d'ordre général, on y trouve :

- sur le plan micro-économique, la réhabilitation du chèque comme unique moyen de règlement des transactions économiques est indispensable pour une meilleure traçabilité des opérations ainsi que la réforme du système bancaire dans son ensemble et monétique en particulier,

- la moralisation de l'administration algérienne pour limiter la corruption, le contournement des lois et règlements et le harcèlement administratif,
- instaurer plus de transparence dans la gouvernance et la gestion des biens publics.

La corruption n'est pas une fatalité son évolution est certes importante et rapide mais son éradication reste possible si elle repose sur une stratégie économique adéquate.

L'idée véhiculée par cet article consiste à faire la corrélation entre l'indice de perception de la corruption et les montants détournés par cette activité. Les estimations sont grossières et approximatives. Si cet article n'a pas eu le mérite d'apporter une réponse précise concernant les montants de la corruption, on pense tout de même qu'il a le mérite de susciter le débat autour de cette question.

Références bibliographiques.

Algérie en quelques chiffres.

ONS Numéros 33 à 43.

Banque Mondiale, 2008.

Rapport de la région MENA, "Doing Business", rapport N° 45695.

CREAD, 2010.

Cahiers du Cread N° 90, Evaluation de l'économie souterraine.

El Watan, 2008.

Supplément économique hebdomadaire, article, "Quand la corruption devient une fatalité ».

Friedman E, Johnson S, Kaufmann D, Zoido-Lobaton P, 2000.

Data from: "Dodging the Grabbing Hand: The Determinants of Unofficial Activity in 69 Countries" from Journal of Public Economics, June 2000.

Johnson S, Kaufmann, D, Zoido-Lobaton P, 1998.

Regulatory Discretion and the Unofficial Economy, American Economic Review, May 1998

Johnson S, Kaufmann, D, Zoido-Lobaton P, 1998.

Corruption, Public Finances and unofficial economy, MIT The World bank

Johnson S, Kaufmann D, McMillan J, Woodruff C, 2000.

Why do firms hide? Bribes and unofficial activity after communism, Journal of Public Economics, N°76.

Kaufmann D, Kaliberda A, 1996.

Integrating the Unofficial Economy into the Dynamic of Post-Socialist Economies, The World Bank.

OCDE, 2003.

Manuel de mesure de l'économie non observée, Paris, 2003.

Nations Unies (1993),

Système de Comptabilité Nationale 1993, New-York.

Rapport sur le développement humain, 2003.

Corruption et développement humain, Problématique de la corruption et du développement humain, Burkina Faso, 2003

Transparency international, 2011(a)

Rapport annuel 2011, "Rapport mondial sur la corruption 2011", Cambridge University Press.

Transparency international, 2011(b).

Courte note méthodologique, 2011 Transparency International.

Tumbat T, 2004.

La corruption dans les pays en développement Edition la conscience, Kinshasa-Matonge Kalamu, République Démocratique du Congo.

www.transparency-france.org

Transparency International International Secretariat Alt-Moabit 96, 10559 Berlin, Germany